

Brèves du comité d'entreprise du 27 avril 2010

Commission Formation-Emploi,

La commission propose de rebaptiser ses aides aux formations hors missions ADEME. C'est désormais « formation pour le développement personnel » qui sera utilisé en lieu et place de « Promotion sociale et Développement ». La commission a également élaboré un projet de communication afin de rappeler cette possibilité offerte aux salariés de suivre une formation ne relevant pas directement de l'activité professionnelle. 20 à 30 salariés sont ainsi soutenus chaque année.

Bilan de la formation 2009 :

Le plan 2009 a été réalisé à 90 % : des formations ont dû être mises en attente. La commission a attiré l'attention sur la qualité d'écriture du document et quelques points de vigilance à suivre :

- l'impact des recrutements 2009 (en termes de personnes à former) mal anticipé, qui a engendré des difficultés pour l'équipe ;
- 153 salariés n'ont suivi aucune formation. Les plus de 55 ans et les parisiens sont particulièrement concernés ;
- l'absence d'information sur la formation des salariés en contrat aidé.

Commission temps libre

La croisière organisée par le CE a enchanté les participants. Un souci tout de même à l'arrivée avec le retour au domicile compliqué par les avions cloués au sol et la grève SNCF. Après remboursement par les assurances (voyagistes et compagnies de transport), le CE étudiera une participation aux surcoûts engagés par les salariés dans la limite du raisonnable.

Stratégie de l'agence pour l'avenir de la Documentation de l'ADEME. Les représentants du personnel avaient protesté contre la suppression sans stratégie affichée, d'une partie des documentations de Paris et Valbonne avec le risque de disparition d'une partie du fonds documentaire. Ils avaient exigé une présentation de la stratégie de la direction en la matière.

La direction dit avoir réfléchi avant de jeter des documents. Elle propose de se moderniser par exemple en s'ouvrant à tous aussi bien à l'interne que sur l'externe, via le Web. L'animation serait centralisée sur Angers avec le maintien de 2 antennes sur Paris et Valbonne et des relais dans les DR.

Cette évolution nécessite notamment la numérisation des documents anciens. Par ailleurs, chaque DR devra préciser ses objectifs en la matière.

Tout en soulignant la satisfaction de ce nouvel affichage (intérêt de conserver une documentation capitalisant notre expertise), les élus regrettent particulièrement :

- que les salariés concernés n'aient pas tous été associés à l'origine ;
- que la direction ait commencé la destruction de documents avant de préciser sa stratégie ;
- qu'une partie des effectifs consacrés aux antennes et relais en DR disparaît ou reste flou, ce qui en période de recentrage sur les priorités est risqué, voire les condamne. La stratégie régionale ne peut être laissée à la seule initiative d'une volonté (ou non) d'un directeur local ;
- que sur Valbonne, le projet de ne laisser que certains documents à disposition dans des armoires et sans personnel pour le gérer, condamne le service à terme ;
- enfin que le bilan de l'utilisation et des utilisateurs du fonds documentaire soit absent pour éclairer la stratégie.

Ce dossier devra revenir complété devant les élus du CE compte tenu de son impact pour l'ADEME et le personnel.

Délégués syndicaux

Ruven
GONZALEZ
DR Centre

Claire
BONNEVILLE
DR Rhone-Alpes

Délégués du personnel

Violaine
GRILLON
Centre de Paris

Maryse
SERVANT

Walter
PERSELLO
Centre de Valbonne

Maud
BÉRAUD
DR Centre

Philippe
ISTRIA
DR Corse

Guy
LAURENT
DR Bretagne

Joël
GOARIN
Centre d'Angers

Élus & représentants au CE

Alain
ANGLADE
Secrétaire du CE

Fabienne
SCHIMENOWITZ
DR Ile de France

Didier
CHÉREL

Stéphane LECOINTE
DR Bretagne

Laurence
MÉCHIN
Trésorière adjointe
du CE

Centre de Valbonne

Denis
MAZAUD
Centre d'Angers

Thérèse
GIORDANO
Centre de Paris

Secrétaire adjointe

Michel
CAIREY-
REMONNAY
DR Franche-Comté

Représentants au CA

André
TUEUX
DR PACA

Hervé
PERNIN
DR Ile-de-France

Rapport de gestion et compte financier 2009

Le budget 2009 a atteint, avec les différents fonds Grenelle, un total de 952 M€, ce qui est bien supérieur à ce qui avait été réalisé les années précédentes. Pour mémoire il était de 393 M€ en 2008.

Cette forte augmentation a énormément (voire trop) mobilisé les équipes. Malgré l'importance de cette croissance (240%) les budgets ont été engagés globalement à 90%. Faute de moyens humains suffisants, cet accroissement de l'activité n'a pas été sans conséquences sur le stress accumulé par nombre de salariés. De plus, mobiliser les équipes à la fois sur le versement de subventions et sur l'expertise se fait sans aucun doute au détriment de l'expertise.

Autre conséquence attendue : avoir multiplié par 2,4 le budget 2009 nécessitera sur 2010 à 2012, une multiplication des opérations de paiement (aspects techniques et gestion). Ce d'autant plus que ces budgets sont encore en augmentation et que les effectifs qui n'étaient pas suffisants en 2009 et le seront encore moins en 2010.

Le niveau atteint est exceptionnel oui, mais avec quelles conséquences pour les personnels !

Domage que nous n'ayons obtenu aucune reconnaissance financière, contrairement à nos collègues de la tutelle.

La décision modificative n°1 (DM1) de l'EPRD 2010

Elle a pour objectif d'intégrer les reports 2009 et les gels budgétaires nécessaires à financer les intérêts du grand emprunt.

Et enfin la budgétisation de 25 postes supplémentaires (sur les 55 prévus) destinés à gérer les futurs milliards d'une partie du grand emprunt que l'ADEME gèrera.

Au SNE nous votons contre (comme pour l'EPRD 2010) du fait des moyens humains insuffisants.

Organisation et moyens de mise en œuvre des programmes d'investissements d'avenir (grand emprunt)

L'ADEME se voit confier 3 programmes :

- Véhicules du futur (1 milliard)

- Energies renouvelables et décarbonées et chimie verte (1,35 milliard)
- Economie numérique (volet réseaux électriques intelligents 0,25 milliard).

Des montants sans commune mesure avec ce que l'ADEME a l'habitude de gérer.

L'ADEME versera peu de subventions et surtout des avances remboursables, des prises de participation, des bonifications et garanties de prêts.

Une direction spécifique sera créée pour la gestion avec le soutien des directions techniques, la direction des investissements d'avenir. 25 postes seulement seront créés (lire DM1). Le pilotage sera national au niveau de l'Etat et donc les DR probablement peu impliquées. Certains postes seront localisés dans les équipes et la direction à Paris. L'avenir du fonds démonstrateur (qui fera doublon) n'est pas encore tranché par les tutelles.

Mais qui va rembourser ce grand emprunt, les opérateurs, le MEEDDM, l'Etat, le contribuable ? Ce n'est pas clair...

Sur la technique financière de l'Etat : l'Etat emprunte aux banques à un certain taux (il faut bien que les banquiers gagnent leur vie) ; l'Etat verse tout immédiatement aux opérateurs (dont 2,55 milliards pour l'ADEME) ; les opérateurs placent les montants en attendant leur consommation à un taux certain, bien sûr inférieur au précédent (il faut bien que les banquiers gagnent leur vie)... Pour les banques, c'est moins risqué que la spéculation, les traders vont-ils se retrouver au chômage ?

Organisation de la déclinaison des stratégies et des priorités de l'agence

Finalement, il y a parfois tant de priorités, dont des nouvelles (transversalités...), dont celles qu'on n'est plus en capacité d'assurer, qu'on ne voit pas ce qu'on pourrait encore supprimer.

On agit sur les impacts de nos projets, sur les aspects environnementaux, sanitaires, on parle de l'économique en termes de besoin de développement, mais très peu sur les aspects sociaux (un peu sur l'emploi) mais rien sur la gouvernance, l'autonomie, la responsabilisation, l'exclusion...

Seule la note stratégie territoriale aborde le partenariat, très peu les autres notamment vers le monde économique et la société civile.

Il manque également une note qui fasse état, domaine par domaine, de ce qui est précurseur.

Enfin et surtout, nous avons l'impression que, si l'introduction rappelle bien que l'exercice des priorités consiste aussi à dire ce que nous allons arrêter ou ralentir, ce travail n'a pas été pas décliné...

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers ;
- Disposer de ressources humaines et financières propres nous garantit notre indépendance et nos libertés d'opinion et de choix.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>